

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Commune de Bessan

Zone d'Aménagement Concerté La Capucière

**Avis d'ouverture de l'enquête publique préalable à
l'autorisation au titre du Code de l'environnement (articles L 214-1 à L214-6)**

Le projet présenté par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, maître d'ouvrage, qui a pour but la demande d'autorisation au titre du Code de l'environnement concernant le projet de la ZAC La Capucière sur la commune de Bessan, est soumis à l'enquête publique préalable avant décision de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Cette enquête se déroulera dans la commune de Bessan (place de la Mairie – 34550 Bessan).

L'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont présents dans le dossier.

Mme Patricia LHERMET, architecte et urbaniste, est désignée en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre seront déposés dans la mairie pendant **treize jours consécutifs, du 25 mars 2013, au 25 avril 2013** inclus, aux heures d'ouverture des bureaux de la mairie (lundi au vendredi 8h30 à 12h - 15h à 18h) afin que les habitants et tous les intéressés puissent en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre côté et paraphé par le commissaire-enquêteur ou les adresser, par écrit à l'adresse de la mairie, au commissaire-enquêteur qui les annexera au registre après les avoir visées.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations du public les jours suivants :

Le mardi 26 mars 2013 de 09H30 à 12H30

Le jeudi 11 avril 2013 de 13H30 à 16H30

Le jeudi 25 avril 2013 de 13H30 à 16H30 (fin de l'enquête 16h30)

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de Mme Marianne FABRE (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée- ZI Le Causse - 22 avenue du 3ème Millénaire - BP 26 - 34630 SAINT THIBERY).

Pendant la durée d'un an, il pourra être pris connaissance des rapport et avis du commissaire-enquêteur dans la mairie concernée ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers et sur le site www.herault.gouv.fr